



Rapport de la consultation écrite tenue du 7 au 21 mars 2022 concernant le projet de règlement suivant :

Premier projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)* » afin d'interdire l'usage vente de cannabis sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement

INTRODUCTION

Tel qu'autorisé par les décrets ministériels; une consultation écrite d'une durée de 15 jours a été tenue du 7 au 21 mars 2022 inclusivement concernant le projet de règlement suivant :

Premier projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)* » afin d'interdire l'usage vente de cannabis sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement

Le présent rapport résume la présentation concernant le projet de modification réglementaire et reprend intégralement les questions et commentaires reçus de citoyen(ne)s dans le cadre de ce projet de règlement ainsi que les réponses qui leur ont été transmises.

1. DOCUMENTATION RENDUE DISPONIBLE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION ÉCRITE

Les documents suivants ont été rendus disponibles sur le site internet de l'arrondissement le 7 mars 2022 :

- L'avis public annonçant la consultation publique écrite, publié le 7 mars 2022;
- Document de présentation;
- Sommaire décisionnel
- Projet de règlement zonage

2. PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT AO-551-P1

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE* » (1177)

À la demande du Conseil d'arrondissement, la direction d'arrondissement adjointe, Gestion du territoire, du patrimoine et du soutien administratif soumet un projet de règlement afin d'interdire l'usage « vente de cannabis » sur l'ensemble de son territoire.

Suite au dépôt de l'avis de motion et à l'adoption d'un premier projet de règlement le 13 décembre dernier, une séance d'information et une consultation écrite de 15 jours ont eu lieu. Lors de la séance d'information du 18 janvier 2022, certains citoyens présents ont fait part de leurs inquiétudes relativement à l'implantation possible d'une SQDC sur le territoire. Plusieurs d'entre eux ont manifesté leur souhait que l'arrondissement procède avec une interdiction totale de l'usage « vente de cannabis ». Une consultation écrite a été mise en ligne du 17 au 31 janvier 2022. Il s'agit du processus de consultation officielle prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. L'arrondissement a reçu plus d'une centaine d'interventions des citoyennes et citoyens lors de cette période. De ce nombre, 47 personnes ont manifesté leur souhait que l'usage « vente de cannabis » soit interdit sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. À l'inverse, 15 personnes ont clairement indiqué leur désaccord et ne souhaitent pas de modification réglementaire à ce sujet.

Le 24 janvier 2022, la direction d'arrondissement adjointe, Gestion du territoire, du patrimoine et du soutien administratif a reçu une confirmation formelle de la part de la SQDC à l'effet qu'elle retirait officiellement leurs demandes de permis et de certificat. Elle a également confirmé qu'elle ne désirait plus s'implanter sur le territoire d'Outremont.

Considérations de la Direction régionale de santé publique

La Direction régionale de santé publique a fait part de ses préoccupations à l'arrondissement dans le cadre du processus de consultation qui visait le projet de règlement visant à limiter l'usage à 150 mètres des zones PB. Elle n'est pas en faveur d'ajouter des restrictions à l'implantation de points de services et encourage l'arrondissement à appliquer les restrictions déjà prévues par la Loi provinciale encadrant le cannabis. À leur avis, les dispositions existantes sont suffisantes et permettent un juste équilibre assurant une protection adéquate contre les risques à la santé posés par le cannabis, particulièrement chez les jeunes.

Avis du Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal

Le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal ne recommande pas d'interdire l'usage « vente de cannabis » sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, car à leur avis, il n'existe pas de motifs qui relèvent de l'intérêt public.

Recommandation de la direction d'arrondissement adjointe, Gestion du territoire, du patrimoine et du soutien administratif

Considérant que la SQDC a demandé la fermeture des demandes de permis ;
Considérant que la SQDC a confirmé qu'elle ne souhaite plus s'implanter à Outremont ;
Considérant les objectifs et l'application de la Loi encadrant le cannabis ;
Considérant les considérations de la Direction régionale de la santé publique ;
Considérant l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal ;

La direction d'arrondissement adjointe, Gestion du territoire, du patrimoine et du soutien administratif ne recommande pas d'interdire l'usage vente de cannabis à des fins récréatives sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont.

Projet de règlement

L'usage est actuellement autorisé dans les zones suivantes:

- C-1 (avenue Laurier, de Hutchison à de l'Épée) ;
- C-2 (avenue Bernard entre Hutchison et Outremont) ;
- C-3 (avenue Van Horne entre Hutchison et Outremont) ;
- C-4 (avenue Van Horne, entre Outremont et Rockland) ;
- CL-2 (coin sud-ouest des avenues Saint-Viateur et Hutchison) ;
- RC-4A (coin sud-ouest des avenues Laurier et de l'Épée).

Faisant suite aux commentaires reçus de la part des citoyens, le conseil d'arrondissement souhaite interdire complètement l'usage « vente de cannabis » sur son territoire. Voici le projet de règlement proposé:

Le *Règlement de zonage* (1177) est modifié par l'insertion, après l'article 12.5.1, de l'article suivant :

- « **12.5.2.** L'usage vente de cannabis est prohibé sur tout le territoire de l'arrondissement d'Outremont. Cet article ne s'applique pas pour une entreprise ou une personne autorisée par Santé Canada à agir comme dispensaire de cannabis à des fins médicales. »

MODALITÉS D'EXERCICE

À l'occasion de cette séance, et en conformité aux décrets ministériels, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande par l'entremise d'une consultation écrite d'une durée de 15 jours;

Les personnes intéressées ont été invitées à se faire entendre aux fins de cette consultation écrite de deux façons, soit, en transmettant leurs questions et commentaires par courriel à l'adresse secretariat.outremont@montreal.ca en transmettant leurs questions et commentaires par lettre à l'attention du Secrétariat d'arrondissement au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 4R2;

Pour être considéré, toute lettre et tout courriel devait être reçu par le Secrétariat d'arrondissement au plus tard le 21 mars 2022, et ce, indépendamment des délais postaux;

Toute question et/ou tout commentaire reçu dans le cadre de la consultation écrite sera lu publiquement tel que formulé durant la période prévue à cet effet à l'ordre du jour;

PROCHAINES ÉTAPES

Par conséquent, les prochaines étapes à venir dans ce dossier sont les suivantes :

- Dépôt du rapport de consultation écrite au Conseil d'arrondissement : 4 avril 2022
- Adoption d'un second projet de règlement, avec ou sans changement : 4 avril 2022
- Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter : avril 2022
- Adoption du règlement : mai 2022
- Certificat de conformité : mai/juin 2022
- Entrée en vigueur du règlement en respect de la loi : juin 2022

3. QUESTIONS ET COMMENTAIRES REÇUS ET RÉPONSES DONNÉES PAR LA DIVISION DE L'URBANISME

Les questions reçues dans le cadre de la consultation publique sont jointes au présent rapport, lequel sera rendu public lors de la diffusion de l'ordre du jour de la séance du 4 avril 2022.

4. DÉPÔT

Le présent rapport est déposé au Conseil d'arrondissement à sa séance ordinaire du 4 avril 2022.

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Êtes-vous en accord avec le projet de règlement visant à interdire les établissements de vente de cannabis à des fins récréatives (SQDC) sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement?	Commentaires ou suggestions	Réponses
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	La SQDC est une société légitime qui a permis de réduire le marché noir du cannabis, d'augmenter la qualité des produits dans l'intérêt des consommateurs et de la santé publique. Dans le même temps, les études menées depuis sa création n'ont pas montré d'augmentation de la consommation, ou d'effets significatifs sur les accidents de la route. Par ailleurs, la légalisation a permis de rapporter des millions de dollars de revenus à l'Etat qui profite à tous, plutôt que d'enrichir les criminels. Il est temps de s'affranchir des vieux préjugés et de regarder la réalité en face.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Il y a les pointes de vente d'alcool sur le territoire d'Outremont, et la consommation d'alcool est connue pour avoir les conséquences graves et dangereuses physiques ainsi que sociales, ce qu'est bcp moins le cas pour le cannabis. Je vois pas de raisons pour empêcher l'apparition de points de vente de cannabis à Outremont dans ce cas.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	La consommation de cannabis est légale. On se trouve dans une situation de totale hypocrisie dans ce dossier. J'ai 75 ans et je me suis rendue une fois dans un magasin de la sqdc .on m'a demandé une preuve d'identité pour être bien certains que j'étais majeure! Et les gens qui achètent les produits de cannabis ne les consomment pas à la sortie du magasin. Alors soyons sérieux et évitons le syndrome du pas dans ma cour	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	La vente en SQDC éviterait la vente illégale et permettrait de fournir à ceux qui le désirent des produits de meilleure qualité, tout en minimisant le côté sordide des ventes en cachette	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	La mouture précédente de proposition de changement de zonage était tout aussi acceptable. L'essentiel est que ce genre de commerce ne s'établisse pas à proximité de nos écoles et de nos parcs.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	I deeply think that Outremont is not the right neighbourhood to open such store. Why not along park avenue, Cartier Mil-end near the industrial zone. Why to pick a neighbourhood surrounded by schools?	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Étant donné que la vente de cannabis est légale au Canada, étant donné qu'il faut une pièce d'identité prouvant un âge minimum de 21 ans simplement pour pénétrer à l'intérieur d'une SQDC et que cela protège notre jeunesse, étant donné que nous vivons dans une société libre et démocratique dans laquelle le droit des citoyens de ne pas acheter un produit ne doit pas empêcher les autres citoyens d'exercer leur droit d'acheter ledit produit, étant donné que la vente de cannabis par la SQDC permet de contribuer à l'effort fiscal de tous les citoyens au contraire du cannabis vendu hors SQDC qui finance le crime organisé, je propose de conserver légale la vente de cannabis à Outremont dans les endroits désignés par les règles actuelles de zonage.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Je suis d'accord avec l'interdiction, mon enfant de 5 ans passera devant tous les jours et je ne veut pas qu'il soit exposé à cela!	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

Non	C'est d'essayer de remettre indirectement une prohibition inefficace qui va à l'encontre de la loi fédérale et des recommandations du contentieux de la Ville. Les arguments voulant que les jeunes auraient un accès facilité à de la marijuana ne sont pas soutenu par des données et ne représentent certainement pas la manière dont la SQDC opère. Si l'argument est protégé la santé publique, à ce moment, il serait alors dans l'ordre d'amender le règlement afin de bannir également la vente de tabac et d'alcool sur l'ensemble du territoire puisque ces substances tuent respectivement 48 000 et 15 000 canadien par an.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Préfère ne pas se prononcer	3 raisons : population bien desservie à proximité, le tissu urbain et commercial de l'arrondissement ne se prête pas à ce commerce et, nous devons défendre les intérêts des Outremontais avant tout, indépendamment des propositions de la ville centre.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	L'emplacement prévu est extrêmement mal venu au milieu de toutes ces écoles et de tous ces jeunes que nous avons l'obligation de protéger tant qu'ils n'ont pas la possibilité de prendre une décision éclairée sur la consommation de ces produits qui malgré leur banalisation ne sont pas sans danger	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Je ne fume pas et ne consomme aucun dérivé de cannabis ou de quoi que ce soit d'autre mais, si ces produits sont légaux, ils le sont pour tous incluant les résidents d'Outremont. Deviendrons-nous le Verdun du cannabis? À quand l'interdiction de SAQ dans l'arrondissement, tant qu'à y être? Et, pourquoi ai-je l'impression que cette demande vient d'une communauté en particulier?	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Oui je ne souhaite pas ça dans notre quartier, c'est un très mauvais choix d'emplacement	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Le gouvernement contrôle mieux la vente de cannabis que le marché noir. Il est naïf de croire qu'empêcher la SQDC de s'établir à Outremont va faire diminuer la criminalité et la consommation de cannabis chez la population en général et surtout chez les mineurs. Rappelons que le marché noir ne carte pas.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

Non	En quoi l'arrondissement d'Outremont est tellement différent des autres? C'est de l'élitisme de mauvais aloi. Le syndrome "pas dans ma cour". Une honte!	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Décision fortement recommandée pour la santé et le bien être de nos enfants et adolescents	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Bravo et merci à l'arrondissement d'Outremont d'avoir été à l'écoute des citoyens. Je vis dans la zone visée par l'ancien règlement et je me réjouis d'apprendre que l'arrondissement a décidé d'interdire totalement le cannabis. Ce n'est pas le genre de commerce souhaitable pour la revitalisation de l'avenue Van Horne.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Cannabis is legal in Canada, as is alcohol. Most of the arguments raised to promote the cannabis store ban are elitist. There are families, daycares, and schools throughout the city. Outremont is no different.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	C'est un argument élitiste d'interdire la vente de cannabis à Outremont.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Je cherche de l'information sur ceci: J'aimerais connaître quelle est le nombre de citoyens s'ayant exprimé pour l'interdiction totale, en nombre et en proportion à la population totale de l'arrondissement. Je doute fortement qu'une opinion recueillie pendant les deux semaines les plus occupées de l'année puissent être considérées comme représentatives de l'opinion d'une majorité de citoyens d'Outremont. Interdire l'implantation de succursales de vente d'un produit légal, qui est strictement destiné aux 21 ans et plus par présentation de pièce d'identité, me semble abusif. L'accès aux succursales aux personnes à mobilité réduite, entre autres, préoccupe-t-elle aux élus? L'effet de rendre l'arrondissement territoire exclusif du marché noir préoccupe aux élus?	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	En tant que résident d'Outremont, je me questionne sur la représentativité des opposants à l'établissement d'une succursale de la SQDC sur Van Horne. Par ailleurs, j'estime que les arguments qui justifie cette interdiction sont fondées sur la peur et l'ignorance et que lon peut interdire bien des choses au nom de la sécurité des enfants. Si on est pour interdire la vente d'un produit légal comme le cannabis, pourquoi ne pas interdire la vente d'alcool, de tabac, de boissons gazeuses et de malbouffe.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

Non	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce règlement. Il ne fait que renforcer la stigmatisation de la consommation de cannabis, qui est une drogue légale et beaucoup moins nocive sur le plan médical que le tabac ou l'alcool. Il est complètement illogique de bannir la vente de cannabis tout en permettant la vente de tabac et d'alcool sur le territoire.</p> <p>L'argument de la proximité des écoles n'est pas très logique non plus. La vente est interdite aux moins de 18 ans et un agent de sécurité vérifie toujours l'âge des acheteurs. De ce fait, l'accès au cannabis aux moins de 18 ans à la SQDC est quasi-impossible et beaucoup mieux contrôlé que l'accès au tabac ou à l'alcool dans les dépanneurs en face des écoles...</p> <p>Au contraire, une succursale de la SQDC stimulerait le commerce sur la rue Van Horne ou beaucoup de commerces ont fermé pendant la pandémie et beaucoup de locaux restent inoccupés.</p> <p>Cette décision me semble refléter un réflexe conservateur irréflecté alors qu'une succursale de la SQDC n'aurait pas d'effets négatifs sur la vie à Outremont.</p>	<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui	La rue Van Horne a besoin d'amour et de commerces sympas pour tous	<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Non	<p>Vous n'avez pas pris en compte l'avis des experts et de la santé publique. C'est un comportement "pas dans ma cour" indigne d'un gouvernement de proximité. Vous laissez faire la revente illégale bien présente aux abords de nos écoles.</p>	<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Non	<p>La prohibition n'est jamais la solution. Surtout considérant le marché noir qui prend place autour des écoles de quartier, notamment Stanislas. Pour la sécurité des jeunes et pour les gens qui souhaitent se procurer légalement du cannabis, il ne faut pas interdire la présence de SQDC dans le quartier. En allant de l'avant avec le projet, l'administration Coderre devient partenaire du crime organisé et l'encourage. Prenez en compte l'avis des experts, notamment celui de la direction de la Santé Publique de Montréal qui ne recommande pas cette prohibition, et basez vos décisions sur la science, plutôt que de faire du populisme.</p>	<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
Oui		<p>Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>

Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Il faudrait mettre en œuvre des solutions pour revitaliser Van Horne	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Il y a plusieurs écoles et garderies dans cet arrondissement très familial. Il est prouvé dans de nombreux articles scientifiques que le cannabis a un effet néfaste sur le développement cognitif des jeunes adultes donc la vente de cannabis à côté d'une école secondaire me semble être une très mauvaise idée.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Outremont est trop petit, trop rempli d'écoles, trop axé jeunes familles pour se permettre la vente de ce type de produits. Surtout qu'il est si facile de les acheter ailleurs. J'ai vu ce que fait le cannabis sur les ados, j'en ai 2 à la maison. Protégeons les jeunes cerveaux, si fragiles et si dépourvus de gros bon sens, en n'envoyant pas le message que c'est normal, anodin ou sans danger de consommer de la drogue. Ce ne l'est pas.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Et pourquoi donc ce refus de points de ventes à Outremont? Il y a de l'alcool et le cannabis est désormais légal. C'est pour tout le monde. Il n'y a personne qui va obliger les gens à entrer et à acheter s'ils n'en veulent pas.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	L'avenue du Parc serait une bonne rue pour cela	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Règlement absurde pour un maire d'arrondissement rétrograde et puritain. N'empêchera aucunement les enfants des "bonnes familles" d'Outremont dans fumer du bon dans les parcs de l'arrondissement.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Préfère ne pas se prononcer	<p>Je m'interroge sur le bien-fondé de cette proposition. Les adolescents et les jeunes adultes consomment du cannabis, avec ou sans la prohibition. Est-ce que la prohibition favorisera ou non le crime organisé, qui connaît bien tous nos établissements d'enseignement, privés et publics ? Poser la question est donner la réponse. Est-ce que nos élus savent qu'un seul coup de fil assure un excellent approvisionnement en « pot », québécois en plus ?</p> <p>Si la prohibition de l'alcool aux USA de 1919 à 1933 a été efficace pour nombre de buveurs modérés, elle a augmenté les risques chez ceux qui ont continué de boire et donné naissance au crime organisé tel qu'on le connaît aujourd'hui. Dans le doute, lire le livre de Joseph Gusfield sur le sujet, un classique de la documentation scientifique sur le sujet.</p> <p>Prohiber la vente de cannabis sur notre territoire nous donne bonne conscience et l'illusion de protéger nos mineurs. Est-ce vraiment le cas ? Il me semble qu'un bon contrôle de l'âge des clients serait une meilleure stratégie dans les magasin du monopole d'état. En outre, limiter l'âge à 21 ans comme le fait le Québec n'aide en rien les mineurs pour les raisons invoquées subséquemment.</p> <p>Ce sont les vendeurs de cannabis qui doivent se réjouir de cette loi sur l'âge et des propositions d'Outremont.</p>	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Cette substance est légale, tout comme l'alcool et le tabac. Si on suit cette logique d'interdiction, il faudrait aussi arrêter de vendre ces 2 autres produits sur le territoire. Cessons donc d'appliquer un double standard pour le cannabis, son utilisation est déjà réglementée pour les 18 et plus.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	Cette décision ignore les recommandations des experts en santé publique et cela crée un précédent préoccupant dans lequel le conseil actuel se plie aux pressions des certaines personnes (qui ne sont pas même tous les résidents d'Outremont!) au lieu de s'appuyer sur des preuves scientifiques/empiriques ou d'une expertise appropriée pour éclairer le processus décisionnel. Je vous rappelle la mission de SQDC: «La mission de la SQDC consiste à assurer la vente du cannabis dans une perspective de protection de la santé, afin d'intégrer les consommateurs au marché licite du cannabis et de les y maintenir, sans favoriser la consommation de cannabis». Je vous recommande à reconsidérer cette décision mal réfléchi.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Pour ne pas normaliser la consommation au quotidien je ne crois pas qu'il doit y avoir des guichets dans tout les quartiers. Par ici il y a énormément d'enfants et de familles donc pourquoi rendre ça autant accessible ? J'en vois pas la nécessité ni l'intérêt. Qu'est-ce qu'on y gagnerait?	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

Non	<p>Vu que la vente de cannabis est légalement permise au Québec, je ne vois aucune raison pour l'interdire dans l'arrondissement, surtout dans un contexte où plusieurs marchands et magasins ici peuvent à peine poursuivre leurs activités en raison de la conjoncture, de la pandémie, du concurrence du commerce électronique, et j'en passe. En conséquence, on voit de plus en plus de propriétés commerciales sur les rues commerçantes ici qui restent vides, faute de commerçants qui s'y intéressent ou qui peuvent payer les loyers. Par contre, c'est certain qu'une SQDC serait en mesure de payer le loyer, car le cannabis, tout comme l'alcool, est un produit recherché par le public, que l'on soit pour ou contre sa vente.</p> <p>Autrement dit, si le cannabis se vend bien au Québec, c'est parce qu'il y a une clientèle pour ce produit, et oui, même dans l'arrondissement. L'interdiction de la vente de cannabis ne changera rien au fait que cette clientèle continuera à en consommer sur le territoire d'Outremont en toute légalité. Je ne vois donc pas l'utilité d'une interdiction de la vente, car la clientèle éventuelle d'une SQDC située sur une des rues commerçantes ici réside déjà dans le territoire d'Outremont. Ainsi, il faut se poser la question suivante : qu'est-ce que ce projet de règlement va réellement changer finalement ? A mon avis, il va avoir pour effet de réduire les débouchés économiques dont l'arrondissement aura besoin dans les années à venir. Et puis, voici une autre question pertinente : est-ce qu'on veut ensuite interdire la vente d'alcool sur le territoire aussi ? Si la réponse à cette dernière question est clairement non, on parle ici d'un vrai préjugé contre le cannabis qui ne se justifie pas de tout, ni aux yeux de la loi, ni en termes économiques. De toute façon, je pose la question, car une proportion de la clientèle qui fréquente une SAQ va également faire des achats à la SQDC.</p>	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	<p>Certaines artères commerciales ont été énormément affectées par la COVID. Je pense particulièrement à Van Horne. Les commerces de la société d'états sont généralement bien entretenus et bien gérés. Il serait souhaitable d'avoir de type de commerce. Les établissements de ventes de cannabis sont légal au Québec, pourquoi serions-nous différent à Outremont. Il s'agit d'un commerce de proximité comme bien d'autres. Les citoyens d'Outremont souhaitant consommer à la SQDC doivent se diriger vers d'autres quartiers (ex. Ave Acadie). Je pense que moderniser le quartier inclus des établissements de ventes de cannabis et plus de murales.</p>	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Je suis d'accord avec le conseil municipal	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Compte tenu du nombres d'écoles et des familles implantées à Outremont, je n'estime pas judicieux d'offrir un accès facile à la SQDC.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui		Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Oui	Je suis totalement d'accord avec le projet d'interdire la vente de cannabis (SQDC) à Outremont.. Merci.	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.
Non	permettre dans une zone approprié soit sur Van Horn ou Bernard	Merci pour votre intérêt. Vos réponses, suggestions et commentaires seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.

<p>non</p>	<p>Bonjour, Je suis surpris par cette volonté de bannir la vente de cannabis sur le territoire de l'arrondissement. Si c'est pour protéger les enfants, il faut savoir que ces magasins ne leur sont pas accessibles. De plus, ce produit est légal. Sur cet élan de vertu, pourquoi ne pas défendre la vente d'alcool dans les dépanneurs, accessibles aux jeunes, et pourquoi pas, déménager le beau magasin de la SAQ hors de l'arrondissement?</p>	<p>Merci pour votre intérêt. Vos commentaires ont bien été reçus et seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>
<p>non</p>	<p>Je considère que la vente de cannabis est équivalente à la vente d'alcool. Cette dernière étant permise, je ne peux que m'objecter à ce que l'on empêche la vente de cannabis sur les artères commerçantes d'Outremont. Je m'oppose donc au projet de règlement présenté par la mairie d'Outremont.</p>	<p>Merci pour votre intérêt. Vos commentaires ont bien été reçus et seront soumis au membres du conseil d'arrondissement d'Outremont.</p>